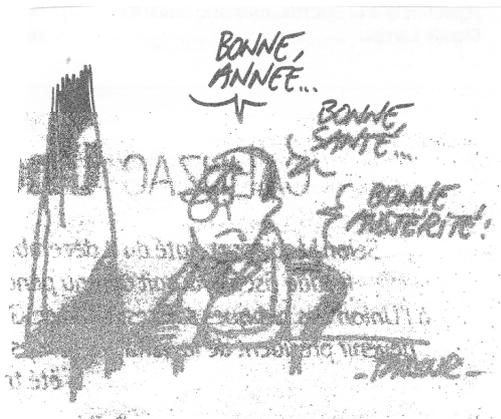


## Demain, tous au SMIC?

La ministre de la Réforme de l'État, Marylise Lebranchu, a présenté le 9 janvier en Conseil des ministres un décret relevant le traitement minimum des agents de la fonction publique. Une hausse qui découle de l'augmentation du Smic au 1er janvier. Celle-ci fait suite à la revalorisation du 1er juillet 2012 qui était intervenue par anticipation en intégrant alors un "coup de pouce du gouvernement".

Désormais, les fonctionnaires travaillant à temps plein ne peuvent en théorie pas gagner moins de 1.430,76 euros brut par mois.

Le minimum des rémunérations de la fonction publique se situe maintenant à l'indice majoré 309 (soit une hausse d'un point d'indice). Par ailleurs, cette revalorisation conduit à une révision indiciaire des premiers échelons de la catégorie C, afin de maintenir une progression du début de carrière des agents concernés.



Une nouvelle fois, il est mis en application un correctif sur le bas de la grille C qui tasse un peu plus la carrière des agents. Dans le même temps les agents dont la carrière progresse de façon linéaire ne voient pas les effets de leur avancement en termes de rémunérations.

Les autres catégories subissent d'ailleurs ce tassement, puisque aucun correctif ne leur est appliqué. Le 1er échelon de la catégorie B est désormais à 101,65% du SMIC (102% au 1er juillet dernier, 103% il y a un an, 105% il y a deux ans).

Pour la CGT Finances publiques, il est urgent de renégocier les grilles indiciaires toutes ensembles dans leur intégralité.

*La section CGT Finances Publiques de l'Essonne vous présente ses meilleurs vœux en cette nouvelle année 2013*

### Compte rendu du Comité Technique Local Emploi

Le comité technique local sur la situation de l'emploi était convoqué le 20 décembre 2012.

Les organisations syndicales représentées au CTL de l'Essonne étaient d'accord pour boycotter cette convocation.

Les élus de la CGT-Finances Publiques ont lu une déclaration liminaire rappelant le lourd contentieux que nous avons tant au regard de la situation de l'emploi, des rémunérations ou encore des conditions de travail.

### Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques au CTL de l'Essonne du 20 décembre 2012.

*Madame la Présidente du Comité Technique Local,*

*Le Gouvernement et sa majorité ont choisit d'être plus attentif aux discours du Medef, en lui donnant un chèque de 20 milliards d'euros, qu'aux revendications des salariés, privés d'emplois, retraités pour qui l'austérité est la seule réponse.*

*A la DGFIP, la réponse aux revendications des agents c'est la poursuite des suppressions d'emplois, la continuité dans les pertes de pouvoir d'achat, la dégradation continue des conditions de travail, les réorganisations et les restructurations perpétuelles.*

*Le mépris des agents, alors que les crédits sont drastiquement en baisse, c'est la demande instante faite aux assistances locales, toutes affaires cessantes et dans une période de fin d'année surchargée, de vérifier des milliers de postes de travail en quelques jours pour les mettre en conformité audio et vidéo afin de répondre aux caprices d'un Ministre qui a décidé d'adresser ses vœux vidéo aux agents de la DGFIP.*

Nous ne pouvons avoir que les plus grandes inquiétudes sur le devenir de la DGFIP au regard de l'acte III de la décentralisation sur l'accomplissement de nos missions, la privatisation de nos missions, le devenir de nos statuts, le maintien des régimes indemnitaires des agents, l'existence même de la DGFIP.

Nous, élus CGT Finances Publiques de l'Essonne, avec les agents du département, exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et nous exigeons que nos revendications soient satisfaites :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le pourvoi de tous les postes vacants,
- la création d'emplois à hauteur des besoins,
- l'arrêt des réorganisations, redéploiements et restructurations,
- le maintien de toutes les missions de la DGFIP en son sein, contre tout transfert ou externalisation
- le maintien de toutes les implantations,
- l'arrêt du blocage du point d'indice, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat,
- le maintien du plan de qualification 2012 annoncé
- l'abrogation du jour de carence et l'abandon de la PFR
- L'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C
- le maintien du Statut Général et de nos statuts particuliers.

**Le comité technique a été reconvoqué le 11 janvier 2013.**

Les points à l'ordre du jour ne portaient pas que sur l'emploi. Nous avons en conséquence décidé de siéger, en sortant de la salle lorsque la Direction abordait la situation de l'emploi sur le département.

### 1. Situation des emplois de la DDFIP de l'Essonne en 2013.

La DGFIP connaît une nouvelle saignée puisque 2023 emplois sont supprimés en 2013.

Pour la DDFIP de l'Essonne, ce sont 25 emplois qui sont supprimés sur les deux filières (17 emplois dans la filière fiscale et 8 emplois dans la filière gestion publique), ce qui ne va qu'accroître les difficultés de chacun dans les services.

### Suppressions dans la filière gestion publique

POSTES	A	B	C
<b>TRESORERIES MIXTES</b>			
Draveil			-1
Ris Orangis		-1	
Ste Geneviève des Bois		-1	
Vigneux sur Seine			-1
Viry Chatillon		-1	
<b>TRESORERIES SPL</b>			
Juvisy			-1
<b>DIRECTION</b>			
Dont Direction		-1	
Dont EDR			-1
<b>TOTAL GENERAL</b>	0	-4	-4

### Suppressions dans la filière fiscale

Sites	A	B	C
<b>CDI-SIP</b>			
Arpajon			-1
Evry			-1
Juvisy sud ouest			-1
Massy nord			-1
Massy sud			-1
Palaiseau NE			-1
Yerres ouest			-1
<b>SIE</b>			
Corbeil			-1
Etampes			-1
Juvisy SO			-1
Massy nord		1	
Palaiseau SO			-1
<b>CH</b>			
Corbeil 1			-1
<b>CDIF</b>			
CDIF Corbeil			-1
<b>POLE CE</b>			
<b>Pole CE Corbeil</b>			
Equipe Etampes		-1	
<b>POLE CE juvisy</b>			
Equipe Juvisy		1	
Equipe Evry		-1	
<b>DIRECTION</b>			
<b>Dont Direction</b>			-3
<b>Dont EDR</b>	-1		
<b>TOTAL GENERAL</b>	-1	0	-16

Les élus CGT n'ont pas siégé sur ce point de l'ordre du jour.

### 2. Projets de changement des horaires d'ouverture au public des trésoreries de Draveil, de Montgeron et de Ris-Orangis.

Les projets de modification des horaires d'ouverture, soumis au vote des élus du personnel, même s'ils étaient demandés par les agents des postes concernés, étaient justifiés par la Direction « pour des raisons de meilleure gestion ».

Il ressort des contacts que nous avons eus avec des collègues de chacun des postes comptables concernés que les demandes de réduction d'ouverture au public résultent principalement des suppressions d'emplois. Il devient difficile, sinon impossible, pour les collègues d'accomplir les missions de leur poste.

Et la situation sera d'autant plus compliquée qu'en 2013 le poste de Draveil perd un emploi C et le poste de Ris-Orangis perd un emploi B.

Les horaires d'ouverture deviennent une variable d'ajustement, ce qui revient bien à abandonner un plein accomplissement de cette mission.

La Directrice nous a indiqué envisager « des solutions » pour permettre aux agents de souffler et pouvoir se recentrer sur leur missions.

A notre demande, Mme DUMONT a confirmé la rumeur qui circule de fermeture de postes comptables sur une ½ journée par semaine. C'est une solution qu'elle envisage.

Nous avons indiqué que c'est une solution qui nous paraît profondément anormale parce qu'elle avalise l'abandon d'une partie de la mission d'accueil au nom des suppressions d'emplois. Et cette solution est d'autant plus choquante que la Direction a refusé la fermeture de postes comptables pour des raisons de sécurité.

Nous n'avons pas voulu voter contre l'expression des agents. Les élus CGT Finances Publiques se sont abstenus.

Les horaires d'ouverture des postes comptables sont modifiés comme suit :

**Draveil** : 9h-12h et 13h-16h (45 mn de moins par jour).

**Montgeron** : 9h-12h et 13h-16h (1 h de moins par jour).

**Ris-Orangis** : 9h-12h et 13h-16h (45 mn de moins par jour).

### 3. Ponts naturels 2013.

La direction a arrêté deux ponts naturels : les 10 mai et 16 août 2013.

Les élus CGT Finances Publique ont voté contre.

Nous avons expliqué notre vote : nous avons conscience que de nombreux collègues sont favorables à ces ponts naturels. Cela tient principalement au fait que la Direction refuse de ne fermer les sites qu'au public. Et l'ouverture des sites rendrait la situation intenable pour les agents avec l'obligation d'une « présence significative ».

Néanmoins, que la Direction nous oblige à prendre des jours ARTT, récupération d'horaires, jours sur le CET ou encore congés annuels ne nous semble pas acceptable. Les agents doivent pouvoir disposer de leurs congés (d'autant que les collègues au module minimum peuvent perdre jusqu'à deux jours de congés annuels).

Si la Direction veut imposer des ponts naturels, qu'elle donne aux agents des autorisations d'absences !

### 4. Questions diverses

#### Yerres

- La porte du garage étant tombée, les personnels sont obligés de se garer à l'extérieur du centre qui se situe en zone bleue (une collègue ayant déjà été verbalisée). Demande a été faite quant au délai de réparation et pour qu'une démarche soit introduite auprès de la police afin qu'ils ne verbalisent pas les collègues. M. GALVAIN devait téléphoner l'après-midi même du CTL à la police pour leur demander de ne pas verbaliser les collègues (badge visible DGFIP dans le véhicule)

La direction nous a informé d'une procédure en cours avec la société qui assure l'entretien de la porte du garage afin qu'elle soit réparée.

La société en charge de la maintenance a indiqué à la Direction que la porte doit être changée, pour un coût de plus de 7.000 €.

Nous avons précisé qu'une solution rapide s'imposait pour les agents !

Nous avons par ailleurs souligné la situation du CDI de Yerres Ouest au regard des effectifs qui pâti d'une situation particulière.

Nous sommes une nouvelle fois intervenus sur la question du ménage, les agents se plaignant de la poussière présente sur le site (l'aspirateur fourni par l'entreprise de nettoyage recrachait autant de poussière qu'il n'en aspirait).

Sur plusieurs questions soulevées, la direction a été prompte à réagir, dès le lundi suivant !!!

#### Réunion des gardiens

A la demande de la CGT, une réunion des gardiens s'est tenue en décembre. Les gardiens de trois sites n'étaient pas présents (Arpajon, Etampes et Massy). Si les personnels ont été avisés par messagerie, il est rappelé qu'en général, ils ne disposent pas d'ordinateur.

La direction confirme un problème dans la communication. Cette première réunion a amorcé une démarche vis à vis de ces personnels, d'autres vont suivre.

Nous avons demandé que les gardiens et plus généralement les personnels BERKANI puissent avoir accès à la messagerie d'une part, mais aussi à toutes les informations auxquelles ils sont en droit de pouvoir accéder (ordinateur).

La direction a confirmé une étude à ce sujet, dans le cadre d'un suivi spécifique qui sera fait en RH pour ces personnels.

#### Agents Berkani

Il a été demandé à la direction si l'arrêt GRIMLER du Conseil d'Etat (arrêt du 17 décembre 2008) allait être appliqué aux personnels BERKANI de la DGFIP. Cet arrêt amène à revoir la rémunération des agents Berkani lors de la signature de leur contrat de droit public, ce qui peut avoir des répercussions financières pour ces agents dans le cadre des modalités de calcul des Rémunérations Nettes Maintenues (RNM).

La direction n'a pas reçu d'information à ce sujet de la centrale ; cependant, tous les contrats des agents Berkani de la direction vont faire l'objet d'une étude globale : Anita MAQUA sera chargée de la mission de suivi de tous ces dossiers.

Nous suivrons particulièrement ce dossier avec le bureau national, car nous sommes déjà intervenus sur plusieurs dossiers dans l'Essonne.

#### Fiches de signalement d'agressions

Des collègues nous ayant signalé avoir fait remonter à la direction des fiches de signalement d'agressions, nous avons demandé si celles-ci étaient en augmentation et leur nature.

La direction nous a confirmé une progression des "incivilités" sur la dernière période ; s'il n'a pas été relevé de violences physiques, néanmoins un incident notable a été relevé à la Trésorerie d'Essonne Amendes.

#### Site de Juvisy

Nous sommes intervenus sur des sujets déjà soulevés et pour lesquels aucune réponse n'a été apportée (WC femmes condamnés, robinet de la cantine, nécessité de changement

de matériels). Deux pétitions ont été remises à l'appui des questions posées.

#### *Visite de la direction dans les Trésoreries d'Arpajon et de Dourdan*

Nous avons saisi la direction sur le problème de ces deux trésoreries où les collègues de la caisse se retrouvaient totalement seuls, isolés d'un étage de leurs collègues ce qui pose une question de sécurité pour ces collègues. Madame Chrysanthe s'étant rendue sur place, nous lui avons demandé les observations et solutions apportées par la direction.

Pour Dourdan, la collègue de la caisse ne sera pas isolée, le bureau situé au même niveau sera occupé soit par le responsable de poste, soit par son adjoint. La circulation des personnes extérieures (les régisseurs) sera également revue.

Pour Arpajon, l'expertise est à finaliser.

### **On ne nous dit pas tout !**

Lors du Comité Technique Local du 11 janvier 2013, la directrice nous informait des réorganisations de prévues, dans le courant de l'année 2013, avec des effets, pour certains services, au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Services RH : les services sont fusionnés pour une organisation en pôles (gestion des carrières et financier).

Mise en place de SIP sur Yerres Est et Ouest (rapprochements envisagés avec les postes comptables de Brunoy, Montgeron, Vigneux et Draveil) ainsi que sur Juvisy Sud (rapprochement envisagé avec le poste comptable de Savigny).

Fusion des SIE de Juvisy et des SIE de Palaiseau.

Voilà pour la communication officielle lors du Comité Technique. Ce qui est déjà bien. Ces réorganisations seront lourdes de conséquences pour les collègues concernés.

Mais les restructurations pourraient aller largement au-delà de ce qui nous a été communiqué, avec des conséquences sur la fermeture de postes comptables.

La partie fiscale de la trésorerie d'Athis-Mons pourrait rejoindre le SIP de Juvisy Nord-Est.

Les trésoreries de Montgeron et de Vigneux pourraient fusionner.

Les trésoreries de Juvisy et d'Athis-Mons (services SPL) rejoindraient la trésorerie de Savigny sur Orge.

Par ailleurs, alors que nous demandions à la Directrice si elle confirmait la rumeur qui circule de fermeture de postes comptables sur une ½ journée par semaine, les chefs de postes comptables auraient reçu un message de la direction, fin décembre, pour une consultation sur la fermeture de leur service 2 ½ journées par semaine (mardi après-midi et jeudi après-midi).

Y aurait-il des informations que les représentants syndicaux et les agents n'ont pas à connaître ?

Il nous semble profondément anormal que la Directrice ne nous informe pas complètement, alors que les chefs de postes comptables ont reçu un message pour engager une consultation plus de quinze jours avant et que les

informations en cause intéressent au plus haut point les agents.

Bien évidemment, nous demanderons confirmation, à la Direction, de ces informations qui concernent le maillage territorial, le fonctionnement des services et le devenir des agents des postes comptables, pour aller en débattre avec eux.

### **Info jour de carence**

Le 5 septembre dernier, M. Jérôme GUEDJ, Président du Conseil Général de l'Essonne, a adressé à Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la fonction publique, une lettre rappelant que l'adoption d'un jour de carence, décidée par l'ancien gouvernement sans concertation ni débat, vivement critiqué lors de cette adoption, était appliqué de façon très disparate d'une collectivité à l'autre, et qu'elle n'est pas mise en place dans de grandes entreprises comme la SNCF ou la RATP. Il l'a donc informée de sa décision, à l'instar d'autres collectivités locales, de surseoir à l'application de cette mesure.

La DGFIP pourrait s'inspirer d'une telle décision protectrice de ces agents.

La CGT Finances Publiques maintient cette revendication légitime : retrait de la journée de carence !

### **Les correspondants**

#### **CGT Finances publiques de l'Essonne**

Arpajon	Nicole RICHARD	01.69.26.84.44
Corbeil	Paulette LEMOINE	01.64.96.83.52
Corbeil CH	Gilles BAUDET	01.48.18.80.72
Corbeil CH	Sylvie BOISSON	01.60.90.51.53
Corbeil HDI	Agnès RISACHER	01.60.90.52.62
Corbeil HDIF	Guy ANDRIEU	01.60.90.51.45
Etampes	Dominique TISSIER	01.69.92.65.63
Evry	Eric NAYAC	01.69.47.19.20
Evry	Elisabeth SPONTON	06.62.35.03.28
Evry municipale	Michèle SENECHAL	01.69.47.13.81
Evry municipale	Norbert DEJEAN	01.69.47.13.75
Evry TG	Fabienne LE FUR	01.69.13.27.05
Juvisy	Pascal BONODOT	01.69.12.53.80
Dourdan	Isabelle DULIEU-THOMAS	01.64.59.70.63
Massy CH	Pascale AMBLARD	01.69.93.32.03
Massy Nord	Angélique TEILLARD	01.69.93.32.47
Massy Sud	Florence TERNISIEN-GYSIN	01.60.13.85.43
Palaiseau	Mario OCCHIPINTI	01.69.31.84.44
Savigny	Claude BOURDAJAUD	01.69.44.83.63
SIP Arpajon	Anthony FAGON	01.69.26.84.73
SIP Jusisy	Nicolas DAVID	01.69.12.53.98

### **Ne restez pas isolé**

**Syndiquez-vous à la CGT Finances Publiques**

**Vous pouvez consulter notre site internet**

**<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>**

